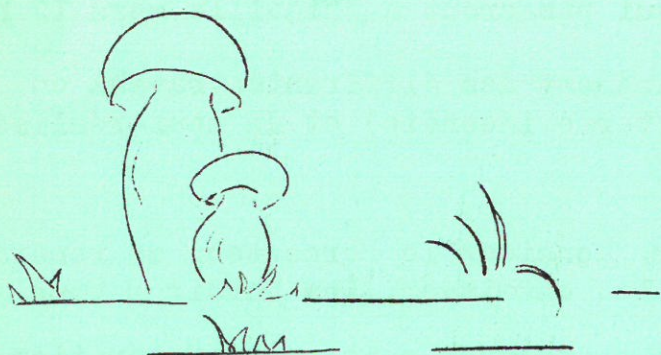




ENTRÉE-NOUVEAU.

SEPTEMBRE 78

I.- LE MOT DU MAIRE.

Il y a peu de temps, un panneau de circulation et son support était massacré!...

Il y a quelques jours, une pancarte de la décharge communale était coupée en deux!...

Le 5 septembre, la main courante du terrain de sports était descellée le jour de sa pose alors que le ciment n'était pas pris et un poteau en béton était cassé!... Ce poteau réparé le 7 septembre dans la matinée était cassé à nouveau, le même jour, entre 12 h et 14 h!...

J'arrête là cette énumération...

Les réfections engendrées par ces actes de vandalisme constituent une dépense importante pour la commune, donc pour tous.

La Municipalité ne peut rester passive devant de tels actes qui appellent, de tous, vigilance et fermeté.

J'ai invité les Adjointes, en leur qualité d'Officier de Police Judiciaire, et le garde-champêtre à verbaliser, chaque fois que les auteurs de tels actes seront débusqués.

J'avise également la Gendarmerie.

Pour les enfants ou adolescents mineurs, la responsabilité pécuniaire des parents sera systématiquement recherchée.

Je précise enfin que l'accès à tous les chantiers où des travaux sont en cours est interdit.

II.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 8 septembre, le Conseil:

- .. Décide de régler à la ville de Raon-l'Etape la somme de 20 379,35 francs correspondant aux frais de fonctionnement du C.E.S. Louis Pasteur pour les années scolaires 74-75, 75-76 et 76-77.
- .. Autorise l'O.N.F. à vendre sur pied et en bloc les grumes qui seront marquées, pour l'exercice 1979, dans les parcelles 32, 35 et 7.
- .. Désigne les deux garants des coupes, MM GEORGE et THIRIET, lesquels assisteront le Maire lors de l'adjudication des affouages (exercice 1979) fixée au samedi 16 Septembre 1978 à 11 h en Mairie.
- .. Décide de demander le concours des Archives Départementales de M. et Moselle concernant la réalisation d'un blason de la commune.
- .. Note une communication du Maire sur la constitution prochaine d'une commission communale de révision des listes électorales relatives aux Comités Régionaux Forestiers.
- .. Autorise la Maire à prendre certains contacts en vue d'éventuelles acquisitions foncières par la commune.
- .. Vote une subvention de 50 F aux organisateurs du "Prix de la Résistance", Section de Raon-l'Etape et 50 F également au Club des

.../...

marcheurs de Rambervillers qui passeront à Thiaville vers 12 h le 15 octobre 1978.

- .. est informé de l'état d'avancement des différents travaux en cours (terrain de sports, citerne incendie) et de ceux réalisés depuis la dernière réunion.

III.- REDEVANCES D'EAU.

Elles viennent de vous parvenir. Monsieur le Percepteur se rendra en Mairie le 16 Octobre prochain pour les encaisser. Les horair s vous seront communiqués ultérieurement.

Le Conseil avait envisagé, il y a quelques mois, une exonération de la redevance pour les personnes âgées dont la consommation est faible.

Renseignements pris auprès des différents organismes concernés, la législation actuellement en vigueur interdit l'application de ce projet. Aussi le Maire fera des propositions autres lors d'un prochain Conseil, afin que le but recherché soit néanmoins atteint.

IV.- ECHARDONNAGE.

En application du code rural, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder, chaque année, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage, ainsi que sur les haies qui les bordent.

Cette destruction doit être faite autant de fois qu'il le faudra pour empêcher les chardons d'arriver à la floraison.

V.- CENTRES REGIONAUX DE LA PROPRIETE FORESTIERE.

Pour permettre la révision des listes électorales (collège des propriétaires forestiers) en application des directives préfectorales, une commission communale est créée.

Les propriétaires qui possèdent sur le territoire de THIAVILLE, de LACHAPELLE ou de BERTRICHAMPS (ou des 2 ou des 3 communes à la fois) au moins quatre hectares boisés, en une ou plusieurs parcelles, sont priés de se faire inscrire en Mairie de Thiaville d'urgence (et avant le 21 septembre).

VI.- RAGE.

Au cours des derniers mois, plusieurs renards enragés ont été abattus sur le territoire communal ou à proximité.

Les indications et recommandations parues dans " Entre-Nous " de février 1978 demeurent plus que jamais applicables.

La divagation des animaux domestiques (chiens en particulier) reste bien évidemment rigoureusement interdite.

VII.- OBJET TROUVE.

Un gilet blanc de dame, en parfait état, a été trouvé près du Groupe Scolaire, le 16 août, par Mlles BERNARD et ODILE.

Le réclamer en Mairie.

VIII.- LA VIE DU VILLAGE.

Nouveaux Habitants: Mr. et Mme DELUBRIAT Gérard et leurs deux fils, qui habitaient rue de Fagnoux se sont installés depuis le début de ce mois dans leur nouvelle maison, sur la 2ème tranche du Lotissement.

Mme Paul THIRIET, sa fille Fabienne et sa maman, Mme GASPARD, occupent depuis le 15 septembre leur maison, 2, rue des Vosges.

A ces deux familles, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Mariages: Le 19 Août 1978, à Bertrichamps, Mlle Michèle MARCHAL, 5, Rue des Vosges à Thiaville et Mr. Christian MICHEL, verrier, 28, rue de Viombois à Bertrichamps.

.../...

Le 2 septembre 1978, à Thiaville, Melle Geneviève BERRARD, laborantine, rue de Fagnoux à Thiaville et Mr. Claude GEORGE, menuisier, à Sainte-Barbe.

Le 9 septembre 1978, à Avricourt, Mr. Bruno HIRTZ, ingénieur des Arts et Métiers, demeurant Rue de Fagnoux à Thiaville et Melle Christiane JUNG, Secrétaire de Direction, habitant à Avricourt.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et nos félicitations à leurs parents.

Prochain mariage: Le 30 septembre à La Bresse, sera célébré le mariage de André YOCOM, cuisinier, domicilié à Thiaville avec Melle Béatrice ADAM, pâtissière, domiciliée à La Bresse.

Décès: Madame Camille COLIN, née OLIOT, doyenne du village et mère de Jean COLIN, 1er Adjoint, est décédée à Baccarat le 4 septembre dans sa 94ème année.

Toutes nos condoléances à la famille dans la peine.

IX.- DONS.

Un don anonyme de 50 F a été enregistré en faveur du B.A.S. (Anciens de Thiaville).

Un autre don anonyme de 10 F en faveur du Foyer Rural a été fait à la buvette, le dimanche de la fête.

Plusieurs autres dons (50 F, 30 F, 20 F, 10 F) ainsi qu'une bouteille de vin ont été enregistrés en faveur de l'Association Familiale lors de la danse du coq et du lapin.

Tous nos remerciements à ces généreux donateurs.

X.- LE BONHEUR GÉNÉREUX.

La quête effectuée lors du mariage BERRARD - GEORGE a produit la somme de 318,15 F répartie par moitié entre les Sapeurs-Pompiers de Ste-Barbe et le Foyer Rural de Thiaville.

A l'occasion du mariage HIRTZ - JUNG, la somme de 238 F a été remise à l'Association Familiale.

Tous nos remerciements et nos vœux de bonheur.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

M . J .

FOYER RURAL.

1. Remerciements. Un don de 100 F a été fait par le Foyer Rural de Lachapelle que nous remercions sincèrement.

2. Football. Les "jeunes" qui souhaitent jouer dans l'équipe des "petits" et participer au championnat sont priés de s'inscrire de toute urgence chez Mr. Gilbert THOUVENIN, rue du Moulin à Thiaville.

P . K .

ASSOCIATION FAMILIALE.

La fête patronale est passée, et le lendemain la danse du coq, puis le soir, celle du lapin, ont connu un joli succès grâce à votre participation.

Que chacun, que chacune qui ont fait l'effort de leur présence à cette manifestation sympathique et sans prétention rappelant le passé, soient remerciés.

Que soient également remerciés sincèrement les personnes ayant offert des lots pour la fête de la Ruche ainsi que les familles ayant reçu les monitrices pour le repas de midi.

C . C .